



D.2018.10.03.6.22

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 03 Octobre 2018

6 – PROJETS TERRITORIALISES**6.22 – P+R Basso Cambo : Approbation du programme relatif au remaniement du P+R Sud et création des cheminements mode doux cyclable**

L'an deux mille dix-huit, le trois octobre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard		X (M. Aujoulat)	
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha		X (M. Trautmann)	
CARNEIRO Grégoire		X (M. Chollet)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine		X (M. Grass)	
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X	X (M. Arévalo à/c du point 4.1)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe		X (M. Bacou)	
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry	X		

Par délibération D.2016.10.19.3.2 en date du 19 octobre 2016, Tisséo Collectivités a adopté le Schéma Directeur des Parcs Relais (Horizon 2020). Ce Schéma Directeur prévoit d'augmenter la capacité du P+R de Basso Cambo par l'intermédiaire d'un P+R en silo mixte à l'horizon 2020.

Par délibération D.2017.03.29.4.7 en date du 29 mars 2017, Tisséo Collectivités a approuvé le programme de création du silo mixte P+R de Basso Cambo.

Les objectifs de cette extension sont :

- de créer un ouvrage de 525 places,
- s'intégrer dans le développement du projet urbain à terme de Basso Cambo à travers son emprise, sa desserte, sa fonctionnalité urbaine,
- assurer l'évolutivité capacitaire et le fonctionnement de la gare bus aux différents horizons,
- améliorer le développement des mobilités douces (piétons, vélos).

Cela nécessite donc la libération des emprises et l'adaptation des voiries adjacentes selon plusieurs phases de travaux.

La première phase, préalable à la construction du parking en silo, porte sur :

- la libération des emprises du futur P+R,
- l'aménagement d'un nouvel accès au Nord sur l'avenue Louis Bazerque.

La deuxième phase simultanément à la construction du P+R, portera ensuite sur :

- la modification des accès au P+R Sud existant depuis l'avenue du Mirail et l'intégration de la future sortie du P+R sur le rond-point de Basso Cambo,
- le remaniement du P+R Sud,
- l'aménagement d'un cheminement modes doux cyclables,
- l'aménagement urbain et des espaces piétons dans ce secteur reconfiguré.

Le projet de silo mixte P+R de Basso Cambo (faisant l'objet d'un mandat de réalisation confiée à Tisséo Ingénierie) implique une réorganisation du site et des accès à l'horizon 2020 permettant d'améliorer son fonctionnement. Au-delà des opérations sous maîtrise d'ouvrage de Toulouse Métropole portant sur les compétences de voirie et d'aménagement urbain, Tisséo Collectivités assure la maîtrise d'ouvrage du remaniement du P+R Sud (en favorisant l'accueil et le développement des nouvelles mobilités et des mobilités partagées) et du développement des nouvelles liaisons modes doux/cyclables.

Le coût global prévisionnel des opérations du remaniement du P+R Sud existant et de création d'un cheminement mode doux/cyclables est de 580 000 € HT à la charge de Tisséo Collectivités.

La mise en service du P+R Sud remanié et des nouvelles liaisons douces est prévue pour le 2ème semestre 2020.

Il est donc proposé au Comité Syndical, d'approuver ce programme d'opération qui complète et s'interface avec le programme d'extension du P+R Basso Cambo, délibéré en Mars 2017.

La maîtrise d'ouvrage de ce programme d'opération sera confiée à Toulouse Métropole, dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage spécifique.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

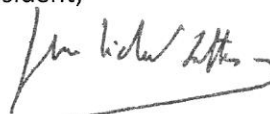
Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20181009-20181003-6-22D- DE Date de télétransmission : 09/10/2018 Date de réception préfecture : 09/10/2018

ARTICLE 1 : APPROUVE le programme de remaniement du P+R Sud et la création de liaisons douces/cyclables sur le P+R Basso Cambo pour un montant de 580 000 € HT soit 696 000 € TTC, à la charge de Tisséo Collectivités.

ARTICLE 2 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES

Parc relais Basso Cambo Opérations d'accompagnement

Programme remaniement du P+R Sud et de la création d'un cheminement modes doux/cyclable



Septembre 2018

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20181009-20181003-6-22D-
DE
Date de télétransmission : 09/10/2018
Date de réception préfecture : 09/10/2018

Sommaire

1.	Contexte / Plan de situation.....	3
2.	Caractéristiques de l'opération de remaniement du P+R Sud.....	4
1.1	Besoins fonctionnels.....	4
1.2	Equipements et mobiliers	6
1.3	Choix des matériaux	6
3.	Caractéristique de l'opération d'aménagement de cheminements modes doux cyclables.	6
4.	Budget/Coûts	6
5.	Montage d'opérations.....	7
6.	Planning.....	7

1. Contexte / Plan de situation

Le Schéma Directeur des parcs relais (Horizon 2020), adopté au Comité Syndical de Tisséo Collectivités du 19 Octobre 2016 prévoit d'augmenter la capacité du P+R de Basso Cambo par l'intermédiaire d'un P+R en silo mixte à l'horizon 2019.

L'implantation de ce parking a été approuvée au COPIL du 17/01/2017. Le programme de ce P+R en silo mixte a été adopté en Comité Syndical de Tisséo-Collectivités le 29 mars 2017. Ce nouvel équipement permettra à la fois d'augmenter le nombre de places de stationnement disponibles autour du pôle d'échanges, mais aussi de proposer des commerces en rez-de-chaussée. Enfin il comprendra également en rez-de-chaussée, une zone de régulation pour les bus au gaz afin de faire évoluer la gare de bus technique actuelle vers une station pensée comme un ensemble urbain en augmentant sa capacité et son évolutivité.

Dans une logique de développement harmonieux transports-urbanisme, Tisséo-Collectivités et Toulouse Métropole, se sont inscrits dans une démarche partenariale pour l'émergence de ce projet à forte dimension urbaine pour le secteur de Basso Cambo et également fonctionnelle pour le pôle d'échanges.

Un plan masse à l'horizon 2020 a été approuvé au COPIL-Tisséo du 21/11/2017 permettant d'identifier deux phases complémentaires à la création du silo mixte P+R nécessaires à l'évolution du pôle d'échange à l'horizon 2020 :

La première phase, préalable à la construction du parking en silo, porte sur :

- la libération des emprises du futur P+R
- l'aménagement d'un nouvel accès au Nord sur l'avenue Louis Bazerque.

La deuxième phase simultanément à la construction du P+R, portera ensuite sur :

- la modification du carrefour d'accès au P+R Sud existant depuis l'avenue du Mirail et l'intégration de la future sortie du P+R sur le rond-point de Basso Cambo,
- le remaniement du P+R Sud,
- l'aménagement d'un cheminement modes doux cyclables,
- l'aménagement urbain et des espaces piétons dans ce secteur reconfiguré.

La réorganisation du site à l'horizon 2020 a conduit à supprimer la contre-allée permettant de réaliser une zone de dépose-minute. En effet, des comptages réalisés en avril 2017 révèlent que 195 véhicules à l'heure réalisent une dépose-minute entre 7h et 8h du matin et environ 130 véhicules en reprise entre 17h et 18h. Le temps de dépose-minute est inférieur à la minute mais le temps de reprise est compris entre 2 et 6 minutes. Le nombre de véhicules simultanément en attente pour assurer une reprise de voyageur est compris entre 2 et 6 minutes. Une nouvelle zone de dépose-minute sera créée au niveau de l'allée Marc Saint-Saëns dans le cadre de l'aménagement du carrefour Nord. Le remaniement au sud devra permettre de répondre à la demande de reprise de voyageur : espace d'attente et d'embarquement.

La réorganisation du site a été conçue de manière à intégrer de nouveaux cheminements cyclables plus sûrs, plus lisibles et en dehors du parking P+R, desservant au plus proche la station de métro et la gare bus. Le futur parc à vélos inclus dans le mandat de réalisation du silo mixte P+R sera positionné tout proche du point de convergence des cheminements doux Nord/Sud et Est/Ouest.

Ce document est le programme d'opération visant au remaniement du P+R Sud et à la création d'un cheminement modes doux/cyclable. Ces deux opérations constituent pour Tisséo Collectivités les opérations d'accompagnement du silo mixte P+R dont un mandat de réalisation a été confié à Tisséo Ingénierie.

Les objectifs de cette opération sont :

- Adapter la configuration du P+R aux évolutions d'accès depuis le carrefour Sud et à l'implantation des cheminements piétons et cyclables ;
- Accompagner le développement des nouvelles mobilités et des mobilités partagées ;
- Améliorer les cheminements modes doux et cyclables.

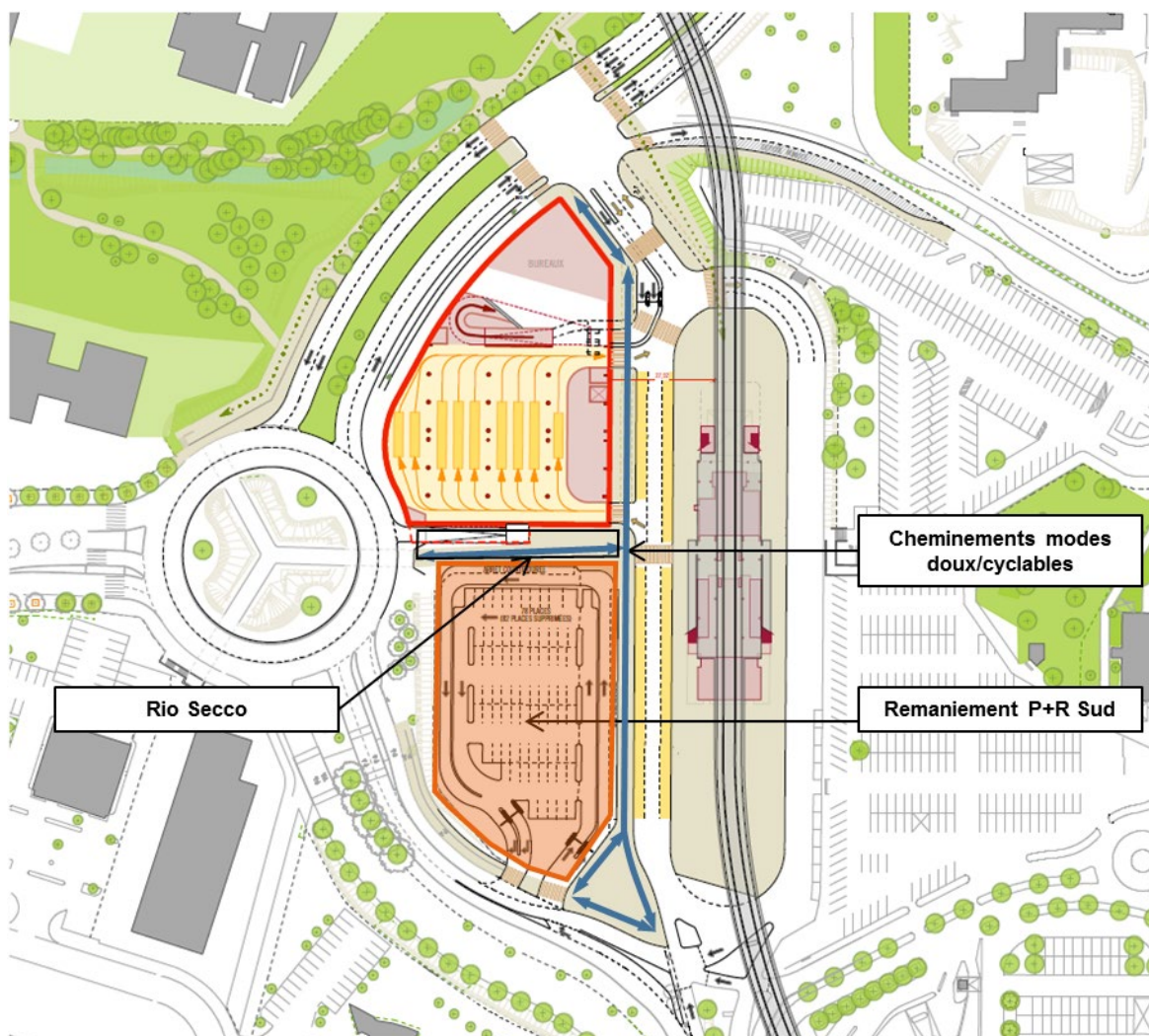


Figure 1 : Plan de situation et du périmètre d'opérations

2. Caractéristiques de l'opération de remaniement du P+R Sud

1.1 Besoins fonctionnels

Ilots entrées/sorties : Au minimum quatre ilots entrées/sorties seront créés et équipés de fourreaux pour permettre l'implantation ultérieure de tous les équipements de gestion du P+R.

Adaptation de l'organisation des places existantes : l'évolution de l'accès sud et des cheminements piétons et cycles conduisent à reconfigurer l'organisation des places existantes. Sur le périmètre, au total une centaine de places sera reconstituée. Ces places seront segmentées de la façon suivante :

- Une « **aire d'embarquement** » dédiée à la pratique de stationnement courte-durée (dépose et reprise notamment) et en lien avec des pratiques de rendez-vous covoiturage. Une entrée et une sortie propre à cette zone seront dédiées. Cette zone comprendra environ 20 places. Elle sera dédiée au stationnement de courte durée (<30 minutes). Un panneau « spot-covoiturage » sera implanté dans cette zone, permettant de compléter le maillage de ce dispositif sur le territoire sud-ouest de l'agglomération. Cette zone sera positionnée au plus près de la station métro. Une attention particulière sera portée sur la conception des places permettant de faciliter la prise en charge des passagers et la manipulation des bagages dans les coffres de voitures.
- Une zone de stationnement dédiée à la longue durée et présentant une fonction de **P+R « classique »** d'environ 60 places sera mise en place. Une entrée et une sortie propre à cette zone seront dédiées.
- Une **zone évolutive** pouvant être intégrée soit à l'aire d'embarquement, soit à la partie classique du P+R sera mise en place d'environ 20 places. Elle sera de base intégrée au « P+R classique » mais pourra être basculée dans la zone d'embarquement en déplaçant simplement quelques potelets.

L'ensemble « Aire d'embarquement » et la « zone évolutive » constitue un espace dédié aux nouvelles mobilités partagées. Elle permettra à l'avenir d'implanter de nouvelles fonctionnalités.

Au total sur le périmètre environ 100 places doivent être reconstituées. Compte tenu des enjeux de sécurisation du cheminement piéton entre le PEM de Basso Cambo et la zone d'activités à proximité et en attente du choix d'esquisse du silo mixte P+R, la largeur du cheminement mode doux Est-Ouest (Amorce du Rio Secco) pourrait être élargie sur l'emprise du remaniement du P+R Sud, réduisant à 90 places le nombre de places reconstituées dans cette opération. A noter que les emplacements de « l'aire d'embarquement », par leur taux de rotation très fort, se mettent au service d'un plus grand nombre d'utilisateurs par rapport aux places de stationnement de longue durée du P+R « classique ».

Places PMR : En l'absence d'arrêté municipal particulier, la réglementation en vigueur impose au minimum 2 % du nombre total de places prévues pour le public à destination des PMR. Le nombre minimal de places adaptées est arrondi à l'unité supérieure. Il faut donc créer 2 places PMR au plus proche de la station métro dans la partie « P+R classique » et 1 place de largeur PMR dans la zone « Aire d'embarquement ».

Places stationnement réservés services Tisséo : 4 places existantes seront à relocaliser ailleurs dans le PEM.

Cheminement piéton interne au P+R Sud : Il devra être assurée conformément aux normes d'accessibilité PMR jusqu'au Rio Secco.

1.2 Equipements et mobiliers

Système de contrôle d'accès : Des fourreaux seront installés en vue d'un équipement ultérieur d'un système de contrôle d'accès (barrières, vidéo, interphonie,...). La fourniture et pose des équipements seront mise en œuvre dans le cadre de l'opération « renouvellement du système de gestion des P+R ».

Vidéo : Des fourreaux seront mis en œuvre en vue d'un équipement ultérieur par l'opération « renouvellement du système de gestion des P+R ».

Eclairage : Le P+R Sud sera équipé d'éclairage.

Panneautique/signalisation : Le P+R et l'aire d'embarquement devront être jalonnés depuis l'avenue du Mirail par Toulouse Métropole. L'aire d'embarquement devra également être jalonnée depuis l'avenue Bazerque.

Ralentisseurs : L'aménagement sera équipé de ralentisseurs.

Bordures défense anti-stationnement seront prévues à tous les endroits nécessaires pour éviter le stationnement sauvage.

Portique/Gabarit : Un portique qualitatif permettant le support d'information voyageur statique sera mis en place en entrée de la zone « arrêt courte-durée ». Il permettra de limiter le gabarit à 2,00 mètres et de créer une surface d'information voyageur de 80 cm de haut sur une largeur de 5 mètres. Les deux portiques d'entrée seront mis en place par l'opération « Renouvellement du système de gestion des P+R ». Seuls les massifs seront prévus dans le cadre de cette opération. Les prescriptions seront fournies par Tisséo-Collectivités dans le cadre de cette opération.

Pour la sortie, les portiques existants seront remis en œuvre dans le cadre de cette opération.

1.3 Choix des matériaux

Une attention sera portée sur le choix des matériaux afin d'optimiser la lisibilité des cheminements piétons et des espaces d'attentes et afin d'améliorer le confort thermique et visuel des voyageurs.

3. Caractéristique de l'opération d'aménagement de cheminements modes doux cyclables

Les nouveaux cheminements modes doux cyclables devront raccorder les cheminements existants du Nord au Sud du Site et de l'Est à l'Ouest. Séparés du parking, ils devront permettre des cheminements confortables, sécuritaires et lisibles dans les deux sens directionnels, desservant au plus proche la station de métro et la gare bus. Le futur parc à vélos inclus dans le mandat de réalisation du silo mixte P+R sera positionné tout proche du point de convergence des cheminements doux Nord/Sud et Est/Ouest.

4. Budget/Coûts

Enveloppe globale prévisionnelle :

- de l'opération Remaniement P+R Sud : 440 K€HT. (3 750m²)

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20181009-20181003-6-22D- DE Date de télétransmission : 09/10/2018 Date de réception préfecture : 09/10/2018

- de l'opération Aménagement d'un cheminement modes doux cyclables : 140 K€ HT

Les budgets d'opérations couvrent les frais de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage. Aucune acquisition de foncier n'est incluse dans ce budget d'opération.

5. Montage d'opération

Les opérations seront réalisées dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique entre Tisséo-Collectivités et Toulouse Métropole, confiant à Toulouse Métropole la maîtrise d'ouvrage de cette opération.

6. Planning

2^{ème} semestre 2018/1^{er} semestre 2019 : Etudes détaillées de MOE

2^{ème} semestre 2019/1^{er} semestre 2020 : Travaux de remaniement du P+R Sud et Travaux des cheminements modes doux/cyclable

2^{ème} semestre 2020 : Mise en service du remaniement du P+R Sud et des cheminements mode doux/cyclables.